



Animaux en santé – Gestion des pratiques en matière de santé animale

Sensibiliser, planifier et documenter

La sensibilisation du personnel et des visiteurs à l'importance de la biosécurité et des pratiques employées à l'exploitation est essentielle au maintien de la santé des animaux. Le personnel et les visiteurs qui sont sensibilisés aux mesures de biosécurité et aux risques possibles de maladie peuvent prendre des mesures pour renforcer la biosécurité dans leur propre exploitation et leur industrie.

Sensibiliser le personnel

Le personnel (propriétaires, gestionnaires, employés et membres de la famille) doit comprendre les principes de biosécurité ainsi que ses responsabilités relatives au maintien de la biosécurité à l'exploitation.

Élaborer un plan de biosécurité

Il est important d'élaborer un plan de biosécurité qui tient compte des besoins spécifiques de l'exploitation et de revoir ces derniers de manière régulière. Le plan doit documenter le protocole et les pratiques par rapport aux éléments clés suivants :

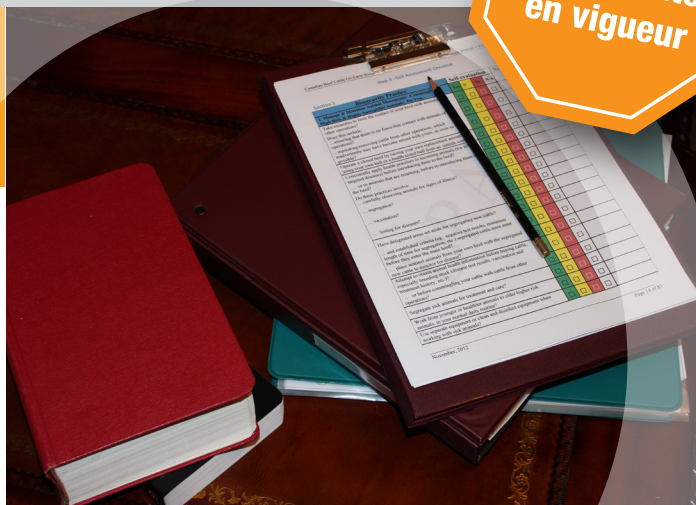
- assainissement;
- animaux entrant à l'établissement;
- animaux morts et élimination des fumiers;
- intervention initiale en cas de maladie et biosécurité en cas de risque élevé.

Normaliser les procédures en matière de santé des animaux

Le personnel doit savoir comment reconnaître diverses situations relatives à la santé des animaux qui sont particulières à l'exploitation et savoir comment réagir à celles-ci. Le fait de documenter les procédures normalisées permet aux producteurs de mieux communiquer avec le personnel et d'évaluer, au fil du temps, les procédures d'intervention de l'exploitation en cas de maladie.

Discuter des mesures d'intervention en cas de maladie

Une situation inhabituelle liée à la santé des animaux, comme une hausse des cas de maladie ou de mortalité, est le signe



que des mesures doivent être prises. Le fait de documenter les protocoles pour ces types de situations et d'en discuter peut aider à en réduire les répercussions sur l'exploitation et l'industrie.

Tenir des registres

L'historique des événements ayant eu lieu à l'exploitation permet d'avoir des données de référence en cas de problème de santé animale. Par exemple, les registres peuvent servir à déterminer le mode de transmission d'une maladie sur lequel on pourrait agir afin d'éviter que la situation ne se reproduise. Ces registres pourraient s'avérer essentiels à l'identification des troupeaux à risques dans le cas où un problème inattendu en santé animal survenait, telle l'écllosion d'un foyer de maladie animale exotique.

Ces connaissances contribueraient également à permettre aux intervenants en lutte contre les maladies ainsi qu'aux producteurs à endiguer la flambée de la maladie plus efficacement. De plus, l'économie, la santé et le bien-être des animaux seraient préservés. Voici quelques exemples de registres pouvant être tenus à l'exploitation :

- l'accès des visiteurs aux aires de production;
- les déplacements, y compris les mélanges d'animaux, les achats et les ventes d'animaux;
- les traitements médicaux, comme les vaccins;
- les achats d'aliments du bétail et leur utilisation.

Pour en apprendre davantage sur la biosécurité

Il s'agit là de quelques exemples de pratiques de biosécurité reconnues que les producteurs peuvent adopter pour gérer les risques de maladie dans leur exploitation. Pour plus de détails sur la biosécurité, ou pour obtenir un exemplaire de la Norme nationale de biosécurité pour les fermes d'élevage de bovins de boucherie, consulter le site Web suivant : <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/biosecurite/fra/1299868055616/1320534707863>.